



Poursuite du développement de LOGIMEDh : un outil d'aide à la gestion des ressources médicales hospitalières.

Vendredi 25 janvier 2019, le Docteur Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Danielle Toupillier, directrice générale du Centre national de gestion, Serge Malacchina, délégué de la Fédération hospitalière de France Auvergne-Rhône-Alpes ont signé un avenant de prolongation de la convention de partenariat avec l'objectif de poursuivre le développement et le déploiement à titre expérimental de l'outil de gestion des postes médicaux à l'hôpital, LOGIMEDh.

UN BILAN POSITIF DES PREMIERS USAGES ET DES PERSPECTIVES DE DÉPLOIEMENT EN 2019

LOGIMEDh est un projet visant à développer un système d'information stratégique et opérationnel, attendu depuis longtemps par les établissements publics de santé.

Le bilan positif de l'expérimentation de LOGIMEDh, est notamment marqué, en 2018, par des **évolutions techniques** importantes avec en particulier la gestion des conventions inter-établissements (postes et temps praticiens partagés), ainsi que la gestion intégrée des pôles, des services ainsi que des affectations.

Conçu comme un véritable **outil de pilotage local et territorial pour la gestion des ressources humaines médicales**, LOGIMEDh s'inscrit dans la perspective d'une gestion mutualisée au niveau des groupements hospitaliers de territoire et dans le soutien à la mise en place des communautés professionnelles territoriales de santé. Il répond à 4 objectifs principaux :

- renforcer l'attractivité médicale dans le cadre d'une vision dynamique afin d'anticiper les problématiques de gestion, d'organisation, et de fonctionnement des activités médicales et médico techniques ;
- homogénéiser les politiques de recrutement en s'appuyant sur une gestion prévisionnelle territoriale ;
- faciliter et coordonner la gestion démographique des praticiens quel que soit leur statut par une meilleure maîtrise de leur répartition d'activité et une bonne connaissance de leurs parcours professionnels (aspects qualitatifs et quantitatifs) ;
- piloter la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, par territoire, par établissement (CHU, CHR et CH), par filière, par spécialité avec une vision prospective possible (3, 5 ans ...).

Outre la GPEC médicale, cet outil doit permettre de :

- apporter la connaissance précise de l'ensemble des ressources (par poste, par statut, par établissement, par spécialité, pyramide des âges...);
- réaliser une cartographie locale, territoriale, et par subdivision ;
- établir un diagnostic partagé des effectifs médicaux ;
- mettre en place une adéquation des besoins et demandes en ressources (1, 3, 5 ans) ;
- suivre et accompagner les parcours professionnels pour tenir compte des projets individuels de carrière ;
- produire des indicateurs d'alerte et identifier les ressources prévisionnelles mobilisables.

>> [Lire le précédent communiqué de presse](#)

Laurent Aubert,
Directeur des Affaires Médicales
Hospices Civils de Lyon.

Un outil nécessaire qui répond à de vrais besoins

« Les HCL font partie des tout premiers établissements expérimentateurs de LOGIMEDh. Nous sommes en effet convaincus depuis longtemps de la nécessité d'un outil informatique de gestion des postes médicaux (qui est distincte - mais bien sûr interconnectée - de la gestion de la carrière et de la paie des praticiens). Or rien n'existe sur ce marché, peut-être jugé trop étroit et pointu pour des éditeurs.

La gestion des postes médicaux est évidemment le quotidien d'une direction des affaires médicales. Nous ressentons donc chaque jour les limites des « outils maison » que nous avons développés, sur la base de feuilles Excel, comme dans beaucoup d'hôpitaux.

L'équipe du CNG en charge du projet a bien compris le besoin des hôpitaux, et a accepté d'entrer dans toute la complexité de cette gestion, pour proposer un outil réellement opérationnel.

Outil dont nous, hôpitaux publics, aurons aussi besoin dans le cadre des GHT, et plus encore lorsque la gestion des ressources médicales mutualisée prendra corps.

La DAM des HCL a donc commencé à initialiser la mise en œuvre de LOGIMEDh, pour les 2 500 praticiens seniors gérés. Nous espérons ainsi pouvoir utiliser LOGIMEDh en routine en septembre. »

Laurence Raphin,
Attachée d'administration hospitalière,
Direction des Affaires médicales,
CH Alpes-Isère.

Du logiciel à l'outil de pilotage

« Les établissements pilotes ont été sollicités en 2014 pour travailler en partenariat avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le CNG à l'élaboration de LOGIMEDh.

Associer d'emblée des gestionnaires DAM à un tel projet était innovant et très motivant, raison pour laquelle nous sommes restés mobilisés.

La volonté première était de créer un système d'échanges entre le CNG, l'ARS et les établissements de santé afin de dématérialiser les process (nominations, publications, etc...).

Nous arrivons en ce début d'année 2019 à un produit qui répond à cet objectif et le dépasse largement, LOGIMEDh étant à ce jour un véritable outil de pilotage pour les directeurs des affaires médicales grâce à l'élaboration rendue possible d'un tableau des postes et emplois qui soit pertinent. »



Signature de l'accord,
vendredi 25 janvier 2019
à Lyon.

Dr Jean-Yves Grall, directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Danielle Toupillier, directrice générale du Centre national de gestion
Serge Malacchina, délégué de la Fédération hospitalière de France Auvergne-Rhône-Alpes